

L'équipement commercial en Picardie en 2007 : toujours plus de maxidiscomptes

Le secteur du commerce en Picardie comprend plus de 17 000¹ établissements, toutes tailles confondues, et génère environ 73 000 emplois. Les grandes surfaces commerciales de plus de 300 m² représentent 10 % de cet ensemble. Leur nombre et leur surface augmentent, notamment dans les secteurs de l'équipement de la maison et de l'alimentation, toujours aussi dynamiques.

La Picardie totalise, au 1^{er} janvier 2008, 1 732 établissements de commerce de plus de 300 m² sur 2 500 000 m² ce qui représentent 3,6 % de l'équipement commercial en France pour ces deux indicateurs. Le nombre de grandes surfaces commerciales a progressé de près de 3 % entre 2007 et 2008. Cette hausse concerne les trois départements, la progression la plus élevée étant enregistrée cette année dans la Somme qui passe de 524 à 540 commerces.

Les surfaces de vente ont augmenté de + 4 % dans la région par rapport à 2007. La surface de vente moyenne en Picardie est de 1 436 m² contre 1 369 m² en France.

La Picardie est mieux équipée que le territoire français avec une densité de grandes surfaces commerciales de 1 318 m² pour 1 000 habitants contre 1 122 m² en France.

Un équipement commercial contrasté selon les départements

L'Oise, département le plus peuplé de la région arrive largement en tête des 3 départements picards en termes de surface et de nombre de commerces de plus de 300 m². Ce département se retrouve cependant derrière l'Aisne pour sa densité en hypermarchés et présente la densité la plus faible de la région en supermarchés.

La Somme abrite le nombre de commerces, la densité et la surface totale les plus faibles de la région. La part des grandes surfaces à dominante alimentaire dans l'ensem-

L'Oise dispose de la plus grande surface moyenne par commerce

Commerces de plus de 300 m² au 1^{er} janvier 2008

	Nombre d'établissements	Surface totale en m ²	Surface moyenne
Aisne	549	755 192	1 376
Oise	643	1 061 883	1 651
Somme	540	669 363	1 240
Picardie	1 732	2 486 438	1 436

Source : DRCCRF, inventaire commercial 2008

Une densité plus élevée d'hypermarchés dans l'Aisne

Densité en m² pour 1 000 habitants au 1^{er} janvier 2008

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
Supermarchés	179	147	227	180
Hypermarchés	202	181	131	172
Grandes surfaces alimentaires (hypermarchés + supermarchés)	382	328	357	352
Ensemble des commerces	1 408	1 344	1 196	1 318

Source : DRCCRF, inventaire commercial, 2008

¹Source : CRI, Fichier consulaire, mai 2008.

En 3 ans, le nombre de maxidiscomptes a progressé de 20 % et leur surface de 24 %

Évolution des établissements de 300m² et plus en Picardie au 1^{er} janvier

	2005		2008		Évolution 2005-2008 en %	
	Nombre	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²
Ensemble des établissements commerciaux	1 580	2 054 706	1 732	2 486 438	9,6	21,0
Hypermarchés	54	280 281	61	324 476	13,0	15,8
Supermarchés	321	315 643	344	339 387	7,2	7,5
dont maxidiscomptes	141	98 436	169	121 893	19,9	23,8

Source : DRCCRF, inventaire commercial, 2008

L'équipement de la maison : 1^{er} secteur en nombre de la Picardie

Répartition des commerces de 300 m² et plus par grands secteurs d'activité au 1^{er} janvier 2008

	Picardie		Nombre d'établissements		
	Nombre d'établissements	%	Aisne	Oise	Somme
Alimentaire	438	25	130	166	142
Équipement de la maison	529	31	153	194	182
Équipement de la personne	242	14	72	89	81
Culture-loisirs	148	9	42	58	48
Autres	375	22	152	136	87
Total	1 732	100	549	643	540

Source : DRCCRF, inventaire commercial, 2008

Dominance des maxidiscomptes

Les 10 premières enseignes régionales en nombre de points de vente

	Établissements	Surface totale en m ²
INTERMARCHE	61	134 096
CHAMPION	41	61 606
LIDL	38	29 146
ED	36	27 012
ALDI	35	23 607
SHOPI	35	21 468
NETTO	30	19 698
BRICOMARCHE	27	79 267
LA-HALLE-O-CHAUSURES	23	12 095
LECLERC	22	82 573

Source : DRCCRF, inventaire commercial, 2008

Définitions

Les grandes surfaces à prédominance alimentaire : ensemble des entreprises réalisant au moins 1/3 de leurs ventes dans l'alimentaire et ayant une surface de vente minimum (400 m²).
Hypermarché : commerce de détail non spécialisé réalisant plus du tiers de son chiffre d'affaires dans la vente de produits alimentaires et dont la surface de vente est d'au moins 2 500 m².
Supermarché : commerce de détail non spécialisé réalisant plus des deux tiers de son chiffre d'affaires dans la vente de produits alimentaires et dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².

Maxidiscompte : supermarché de petite taille, dont l'assortiment est limité aux produits de consommation de base (1 000 références), à prix bas et faibles marges, et constitué d'une majorité de marques de distributeurs ou de produits sans marque.

ble des commerces, 25,4 %, est la plus importante de la région en raison d'une densité de supermarchés record (227 m² pour 1 000 habitants). La ville d'Amiens reste, dans la région, la commune regroupant le plus de grands établissements commerciaux (107) sur son territoire. Elle est talonnée par Beauvais qui vient de franchir la barre des 100 commerces de plus de 300 m². À l'inverse, ce nombre est en diminution sur Saint-Quentin, qui passe de 85 à 83 commerces entre 2007 et 2008.

Les commerces de plus de 300 m² de l'Aisne enregistrent, par rapport à 2007, une hausse en nombre et en densité ainsi que la progression la plus forte de la région pour les surfaces (+ 4,6 %).

Près d'un tiers des établissements commerciaux concerne l'équipement de la maison

Le secteur de l'équipement de la maison domine les autres secteurs au niveau régional avec près d'un tiers (529) des commerces pour une surface totale de 757 300 m². Cette classe comprend pour 40 % des commerces de bricolage, 20 % des magasins non spécialisés non alimentaires. Suivent les magasins spécialisés dans l'alimentaire, dont la part est en diminution d'un point par rapport à 2007, contrairement aux secteurs de l'équipement de la personne et de culture-loisirs qui en gagnent chacun un. Ce phénomène s'inscrit dans la tendance du moment, à savoir un intérêt et par conséquent, un budget des ménages plus important, consacré à ce type de biens au détriment de l'alimentation. Les secteurs de la maison et de l'alimentaire réunis totalisent plus de la moitié (56 %) des établissements de la Picardie. Dans la Somme, ces deux secteurs représentent jusqu'à 60 % du total de l'équipement commercial. Dans l'Aisne, le secteur de l'alimentaire est supplanté par celui de la classe "autres" qui regroupe essentiellement (56,5 %) les commerces liés aux automobiles et motocycles.

Les enseignes à prédominance alimentaires toujours en tête

Parmi les 10 premières enseignes en nombre, 8 concernent des magasins à prédominance alimentaire. Comme en 2006 et 2007, Intermarché reste l'enseigne la plus implantée en Picardie en nombre et en surface de vente avec 134 100 m², suivi de Leclerc avec 82 600 m². La deuxième enseigne en nombre est Champion avec 41 magasins en 2008. La-Halle-o-chaussures, avec 23 magasins, fait son entrée dans le palmarès



devant Point P qui se retrouve relégué à la dixième place, ex-aequo avec Leclerc. Dans ce classement, les maxidiscomptes, sont particulièrement représentés, du fait de leur stratégie de développement, à savoir de plus petites surfaces mais de plus nombreux points de vente.

Toujours plus d'hyper et de maxidiscomptes

Plus des trois quarts des commerces à prédominance alimentaire sont représentés par les supermarchés. Ils sont au nombre de 344 pour une surface totale de près de 340 000 m² et une densité moyenne régionale de 180 m² pour 1 000 habitants contre 168 m² en France. La surface de vente totale de ces établissements est à nouveau en hausse en 2008 de +2,6 % alors qu'elle avait connu une baisse entre 2006 et 2007 de -0,6 %. On décompte 7 supermarchés supplémentaires dont 6 maxidiscomptes. Sur 3 ans, la progression du nombre de supermarchés est due à la création de maxidiscomptes dont le nombre a augmenté de 20 % et leur surface de 24 %. L'Oise détient toujours le plus grand nombre de maxidiscomptes avec 62 établissements.

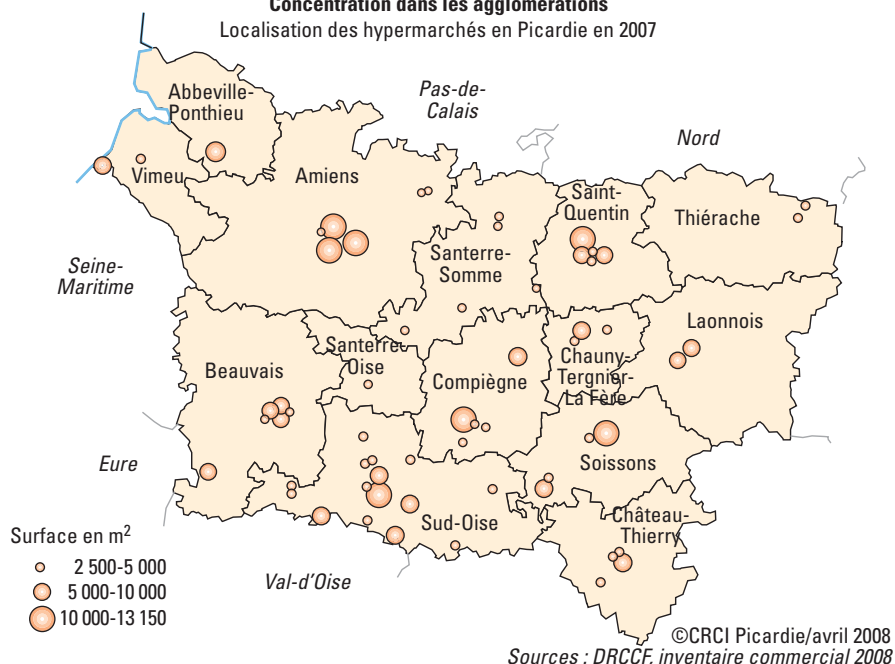
Le nombre, la surface et la densité moyenne des hypermarchés ont également progressé. À la différence des supermarchés, on ne dénote aucune fermeture en 2008. Sur 3 ans, leur nombre a progressé de 13 % et leur surface de 16 %. La densité en hypermarchés de la Picardie est, elle aussi, bien supérieure à celle de la métropole : 172 m² contre 148 m² pour la France.

Au niveau départemental, l'Oise possède le plus grand nombre d'hypermarchés. Leur nombre reste stable, mais leurs surfaces continuent d'augmenter (+5 000 m²) signifiant une extension des hypermarchés actuels. Il en est de même dans la Somme où la surface de vente a évolué de 560 m² à nombre d'hypermarchés constant. Ce nombre n'a progressé que dans l'Aisne, passant de 17 à 20 hypermarchés, dues principalement à des extensions de supermarchés. D'ailleurs, ce département détient la densité d'hypermarchés la plus forte avec 202 m² pour 1 000 habitants contre 181 m² dans l'Oise.

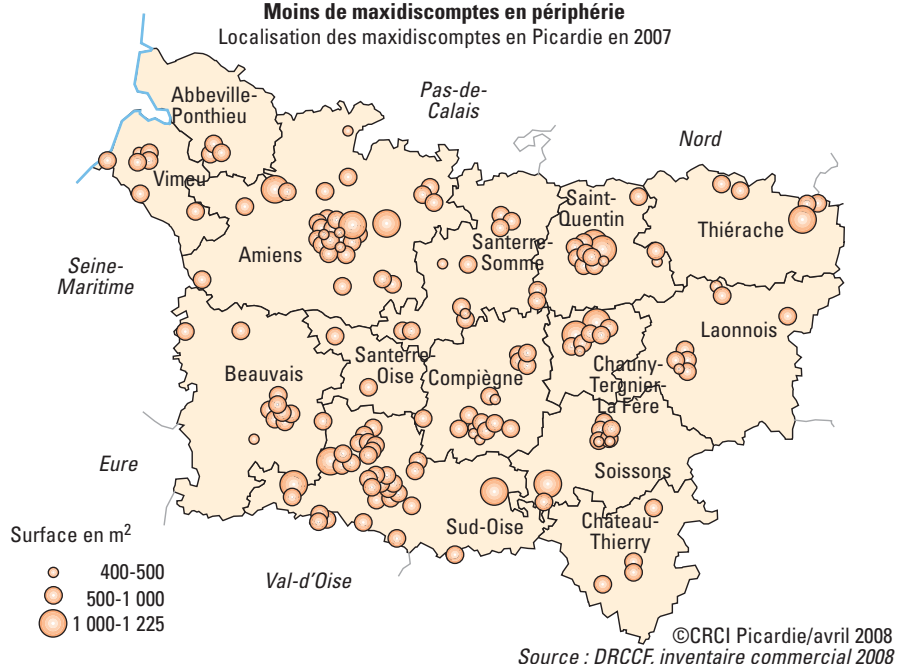
Dynamisme des créations d'entreprises commerciales

En 2007, en Picardie comme en France, un quart (1 433) des créations d'entreprises correspond à des commerces (toutes tailles confondues). On retrouve cette proportion dans les trois départements. L'Oise, avec 648 créations, crée le plus d'entreprises

Concentration dans les agglomérations
Localisation des hypermarchés en Picardie en 2007



Moins de maxidiscomptes en périphérie
Localisation des maxidiscomptes en Picardie en 2007



Des fermetures uniquement dans l'Aisne

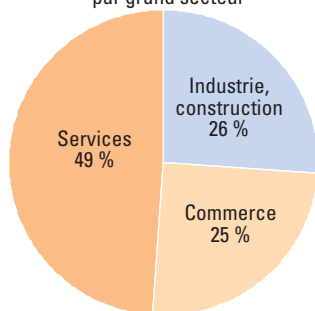
Les ouvertures et fermetures de maxidiscomptes au 1^{er} janvier 2008

	Ouverture	Fermeture	Nombre
Aisne	5	3	54
Oise	2	0	62
Somme	2	0	53
Picardie	9	3	169

Source : DRCCF, inventaire commercial, 2008



**1/4 des créations d'entreprises
sont des commerces**
Répartition des créations d'entreprises
par grand secteur



Source : Insee, REE Sirene

commerciales. Il représente ainsi près de la moitié (45 %) des créations de commerces de la région, suivi de l'Aisne (28 %) et de la Somme (27 %).

Dans l'Aisne, l'équipement de la personne représente un quart des demandes d'implantation de magasins

Le secteur de l'alimentaire compte pour plus d'un quart dans les demandes d'autorisation de la région, suivi de l'équipement de la maison (18 %) et de l'équipement de la personne (17 %). C'est dans le département de la Somme, pourtant déjà bien doté, que les dossiers concernant l'alimentaire sont les plus nombreux avec un tiers des demandes contre moins d'un quart dans l'Aisne et la Somme. Dans l'Aisne, le secteur de l'équipement de la personne est le premier secteur du département en nombre (un quart de l'ensemble). Dans l'Oise et la Somme, l'équipement de la maison occupe une place importante avec 23 % et 22 % des demandes.

Justine GENET
Vincent TRELCAT
CRCI

3/4 d'avis favorables en CDEC et peu de recours en CNEC

Évolution des demandes d'autorisation ayant fait l'objet d'un dépôt de dossier

	CDEC			CNEC		
	Nombre de dossiers		Surface de vente autorisée (m²)	Nombre de dossiers		Surface de vente autorisée (m²)
	déposés	autorisés		déposés	autorisés	
2007	116	90	108 236	7	3	6 752
2006	130	98	117 182	8	7	24 451
2005	145	119	151 443	3	0	0
2004	86	72	90 845	5	1	5 500
2003	83	70	71 967	1	1	69
2002	22	15	12 053	2	1	916
2001	8	6	10 031	3	2	2 900
2000	6	3	6 587	4	4	1 678
1999	17	8	4 489	1	1	490

Source : Urbanicom, 2008

La Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC)

La CDEC a été créée en 1993. Elle a succédé à la Commission départementale d'urbanisme commercial, elle-même instituée dans le cadre de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973. Cette commission statue sur les demandes d'autorisation qui lui sont présentées, en vue de la création ou de l'extension de magasins de commerce de détail, ainsi que de certains établissements prestataires de services et d'établissements hôteliers. Elle est présidée par le Préfet et elle est composée de trois élus et de trois personnalités.

La CDEC ne peut délibérer que si au moins cinq de ses membres sont présents, et elle autorise les projets par un vote favorable de quatre de ses membres.

Un projet de réforme de la CDEC est en cours. D'autres paramètres devraient être pris en compte pour motiver les décisions notamment en matière de développement durable et de cohérence urbaine du projet présenté.

Un recours contre ses décisions est toujours possible auprès de la Commission Nationale d'Urbanisme Commercial (CNEC).

Pour en savoir plus

Atlas 2008 des commerces de plus de 300m² en Picardie - CRCI Picardie

Portail des entreprises en Picardie
www.e-picardie.net
L'Observatoire national
de la grande distribution et des CDEC
par le réseau des CCI
www.urbanicom.org/